



Union Nationale des Syndicats Autonomes

DOUANES

Compte-rendu Catégorie C

CAPC Titularisation Pacte-AC1-AC2 et Recours ACP1-ACP2-AC1

La CAPC n° 6 s'est réunit le 19 décembre 2013, afin de procéder :

- à la titularisation de dix agents recrutés dans le cadre du dispositif PACTE.
- à la titularisation de 9 agents de constatation de 2^{ème} classe et de 15 agents de constatation de 1^{ère} classe, ainsi qu'au renouvellement de stage d'un autre AC1 stagiaire et à la non-titularisation d'un dernier.
- à l'examen des demandes de révision des cadences d'avancement des AC1, ACP2 et ACP1.

Pour les titularisations :

Les 10 agents recrutés au titre du dispositif PACTE ont été titularisés dans le corps des agents de constatation de 2^{ème} classe.

9 agents de constatation de 2^{ème} classe ont été titularisés.

15 agents de constatation de 1^{ère} classe ont été titularisés, un autre a fait l'objet d'un renouvellement de stage. Puis , un dernier a fait l'objet d'une non-titularisation.

Pour les révisions des cadences d'avancement :

Au départ il restait 21 mois à attribuer au titre de 2012 et le Président de la CAPC nous annonce une enveloppe de 34 mois au titre de 2013 :

- Sur les 2 recours des AC1, 1 a obtenu un mois de réduction de délai et l'autre a été rejeté.
- Sur les 5 recours des ACP2 , 4 ont obtenus un mois de réduction de délai et 1 a été rejeté.
- Sur les 5 recours des ACP1, 1 a obtenu un mois de réduction de délai et 4 ont été rejetés.

Il reste maintenant 49 mois pour la CAPC suivante.

Les représentants de l'UNSA-Douanes

**Patrick LE FLOCH – Malko HIBON – Didier ZINI
Hervé POLLET – Romain DESPOUY**

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr

